



BULLETIN D'INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL DU 24 NOVEMBRE 2024

Attestation – Inscription

Je, soussignée Mr,Mme,Melle.....

Adresse :

Tél :

Adresse mail :

N° de RC : ou Métier : ou SIRET :

Produits exposés :

Nombre de tables :x 10,00€ =€

Nombre de grilles :x 3,00€ =€

Nombre d'emplacements (extérieur) :x 10,00€ =€

Supplément en électricité (2,00€)

Besoin en électricité oui non si oui : puissance utilisée.....

Par virement En espèce

Ou Par chèque à l'ordre de « Saint-Viance Loisirs »

Et l'adresser à **ASSOCIATION SAINT-VIANCE LOISIRS**

6 place du commerce – 19240 SAINT-VIANCE

Je souhaite recevoir une facture

Fait à..... Le.....

Signature

Règlement :

- ✓ Chaque exposant présentera une pièce d'identité ; il sera responsable de son emplacement, de la surveillance de son emballage, de ses prix, de la disposition de ses marchandises et prévoira le nécessaire pour le cas d'une météo pluvieuse.
- ✓ L'association Saint-Viance Loisirs se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant la manifestation.
- ✓ Tous les renseignements demandés lors de l'inscription du marché de Noël sont exigés par la réglementation sur les ventes au déballage. Ils figureront sur un registre émarginé par les organisateurs pour répondre à toute réquisition.



**Pièce à fournir obligatoirement : la photocopie
recto/verso de la pièce d'identité**





REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT MARCHE DE NOËL 2024



Article 1 – Le Fonctionnement

L'association Saint-Viance Loisirs organise sa 12^{ème} édition du Marché de Noël. Cette manifestation se tiendra à la salle polyvalente de SAINT-VIANCE le dimanche 24 novembre prochain de 9h à 18h, ouverture du public. Une tombola de Noël est organisée pour les visiteurs, merci de votre participation en offrant un produit de votre stand ou bon de réduction accompagné de votre carte de visite. Le tirage aura lieu vers 17h30 à la salle polyvalente.

Article 2 – Tarifs

Les exposants peuvent réserver le nombre de tables et de grilles qu'ils désirent au tarif de dix euros la table de 2m linéaire et de trois euros la grille. Un supplément de deux euros est appliqué pour l'alimentation en électricité. Règlement obligatoire à l'inscription.

Le nappage de présentation des tables est demandé et reste à la discrétion de l'exposant. Il est interdit d'afficher sur les murs de la salle polyvalente, l'utilisation de grilles est recommandée.

Possibilité de réserver un emplacement à l'extérieur pour dix euros (6m maximum). Un supplément de deux euros est appliqué pour l'alimentation en électricité.

Article 3 : Réservations - Inscriptions

Elles se font par mail ou par courrier, impérativement **avant le 17 novembre 2024**. Toute demande parvenant après cette date, sera inscrite sur liste d'attente, en fonction des emplacements restants. Aucune réservation ne pourra être prise en compte sans le dossier complet (bulletin d'inscription et règlement de fonctionnement dûment datés et signés, attestation d'assurance RC, copie de la pièce d'identité et règlement par virement/chèque ou espèces)

En cas d'annulation d'une inscription venant de l'exposant, 20% du montant sera conservé par l'organisateur. Toutefois, la totalité sera conservée pour un désistement dans les 15 jours avant l'évènement.

Article 4 : Horaires d'accueil

L'accueil des exposants se fera le dimanche 24 novembre 2024 à partir de 7h et jusqu'à 8h30. Au-delà de cet horaire, l'organisateur se réserve le droit de combler les emplacements pour lesquels les exposants ne sont pas arrivés.

Article 5 : Sélection des exposants

L'association se réserve le droit de prendre maximum deux exposants de même catégorie.

Article 6 : Informations complémentaires

En cas d'annulation de cette manifestation pour cause de force majeure ou décision municipale, l'organisateur s'engage à rembourser les engagements de chacun. Ces derniers ne pourront évoquer aucun préjudice à l'encontre de l'organisateur.

Date et signature de l'exposant
précédées de la mention « Lu et Approuvé »

